

Direction Générale Des Finances Publiques

Le 8 décembre 2023

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
POLE ÉVALUATION DOMANIALE 64
8 PLACE D ESPAGNE
64019 PAU CEDEX 09
Téléphone : 05 59 82 24 00
ddfip64.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

Le Directeur départemental des Finances
publiques des Pyrénées-Atlantiques

POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : Nathalie Lamouroux

téléphone : 05 59 82 24 23 ou 06 21 78 17 61
courriel : nathalie.lamouroux1@dgfip.finances.gouv.fr

Réf. DS :14261321

Réf. OSE : 2023 – 64445-74766

à Monsieur le Président de la
Communauté d'Agglomération Pau
Béarn Pyrénées

LETTRE – AVIS DU DOMAINE

Objet : Cession de parcelles totalisant 3 407m² à usage d'espace public

Par demande du 27 septembre complétée par un message en date du 28 novembre, vous sollicitez l'avis du pôle d'évaluation domaniale, quant à la cession par la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées auprès de la Commune de Pau, des parcelles CP 737 (9m²), CP 739 (117m²), CP 747 (1221m²), CP 744p (2060m²) situées à Pau 16 bis rue Carnot-Espace Carnot moyennant le montant d'un euro symbolique.

Ces parcelles en nature d'espace public aménagées exclusivement par la Ville de Pau, participent aux espaces de circulation publique. En conséquence je vous confirme que dans la mesure où l'opération envisagée s'analyse comme un transfert des charges d'entretien desdites parcelles, la valeur vénale de l'ensemble peut être retenue pour **un euro symbolique**.

Le présent avis est rendu à titre réglementaire. Une nouvelle consultation du pôle d'évaluation domaniale serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée avant le délai de 18 mois ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Directeur départemental des Finances publiques et par délégation,



Nathalie Lamouroux
L'Inspectrice des Finances Publiques